



## Concours de photos

### Autorisation des personnes apparaissant clairement sur les photos

Un consentement signé est requis pour chacune des personnes apparaissant sur les photos. À conserver précieusement dans vos dossiers, car il pourra vous être demandé à tout moment.

Nom de la personne : \_\_\_\_\_

Titre de la photo : \_\_\_\_\_

En signant le présent formulaire, je CONSENS à me faire photographier et J'AUTORISE la Municipalité de Sainte-Martine, son personnel, ses agents et ses mandataires à utiliser, reproduire, publier, transmettre, diffuser et afficher lesdites images dans les documents et productions de la Municipalité, qu'il s'agisse de publications, productions multimédias, films, vidéos cédéroms, DVD, expositions, annonces, site Internet ou tout autre support publicitaire, le tout dans une approche promotionnelle.

Je renonce expressément par les présentes, à toute forme de recours pour non-respect des droits à la vie privée, du droit à l'image, pour atteinte à ma réputation, libelle, diffamation ou toute autre cause d'action pouvant découler du montage, de la reproduction, de la promotion, de la diffusion ou de la distribution de la production audiovisuelle.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne ou tuteur (si personne mineur)

Date : \_\_\_\_\_